

BULLETIN MUNICIPAL



4 JUILLET 2019 18H/23H
SOIRÉE NOCTURNE
« PLACE AU TERROIR »
AU CENTRE DU VILLAGE

13 JUILLET 2019 19H30
REPAS DANSANT
SALLE DES FÊTES

14 JUILLET 2019
CÉRÉMONIE À 11H30
SALLE DES FÊTES

Dans ce numéro

Édito du Maire.....	2
C'est Voté	2
Élections	3
Budget de la commune	4
PAEN	5
Infos Mairie et PM.....	6
Bibliothèque.....	7
Ecole	8 / 9
Associations	10 à 13
8 Mai 1945 et comité des fêtes.	14
Place au Terroir	15
Festivités	16
Histoire du « vélocipède »	17
Infos déchets	18
Commerçants	18/19
État civil et horaires mairie.....	20

ÉDITO DU MAIRE

Chères Bélarganaises, Chers Bélarganais,

Il est toujours agréable pour l'équipe municipale de publier un nouveau bulletin municipal car, au fil des pages, nous pouvons évaluer le dynamisme de notre commune, la richesse de la vie associative et nous remémorer les événements de ces derniers mois. C'est la partie visible de l'activité communale. Elle nous permet de nous relier les uns aux autres, de faire vivre un certain *esprit bélarganais* et d'y intégrer les jeunes et les nouveaux habitants. Un véritable enjeu du vivre ensemble pour conserver une âme à notre village.

Lors de la cérémonie des vœux de 2019, le conseil municipal s'est engagé à aller à la rencontre des citoyens de Bélarga pour échanger avec eux dans leurs quartiers sur leurs attentes. Nous souhaitons réaliser cet engagement. C'est pourquoi, sur la période de mi-juin à mi-juillet, nous viendrons à votre rencontre. Une équipe, de 2 à 3 conseillers municipaux, viendra échanger avec vous, soit un soir de semaine après 18h, soit le samedi matin après 10h.

La fibre optique est enfin installée dans notre village depuis Avril. Vous avez pu rencontrer les premiers opérateurs présents sur le réseau. C'est une grande avancée technologique qui apporte une dynamique à notre territoire.

L'été enfin là, sera une nouvelle fois riche en manifestations associatives et municipales, non seulement sur la commune mais également sur tout le territoire de la Vallée de l'Hérault. Aussi, la municipalité est heureuse d'organiser le marché du terroir qui aura lieu le jeudi 4 Juillet à partir de 18h30 et qui est très apprécié de tous les habitants du village et des alentours, mais aussi notre bal républicain du 13 juillet et notre cérémonie du 14 juillet.

Je souhaite donc aux Bélarganaises et Bélarganais de prendre du plaisir et du bon temps en famille ou entre amis et de passer un très bel été.

Le Maire, José MARTINEZ

ACTUALITÉS

**Le dernier Conseil
Municipal a eu lieu le
11 AVRIL 2019**



CONSEIL MUNICIPAL - C'EST VOTÉ !

**L'essentiel des décisions votées lors des
conseils municipaux de janvier à Juin.**

Le premier semestre 2019 a été aussi rythmé par l'organisation de nouvelles élections complémentaires municipales en Mars.

Par conséquent, un Conseil Municipal a eu lieu en Avril :

- ◇ Compte administratif 2018 voté
- ◇ Compte de gestion 2018 voté
- ◇ Budget Primitif 2019 voté
- ◇ Fixation des taux d'imposition directs locaux voté (inchangés)
- ◇ Attribution des subventions aux associations pour 2019 voté

ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES MUNICIPALES

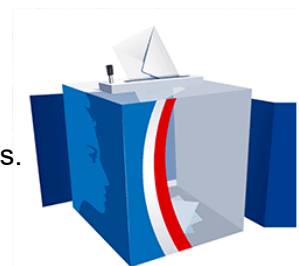
A la suite de 2 décès et de 2 démissions au sein du Conseil Municipal, la commune a dû organiser des Élections complémentaires municipales partielles. Les Bélarganais ont donc voté les dimanche 17 Mars et dimanche 24 Mars pour élire 4 nouveaux conseillers municipaux.

A l'issue du premier tour, Monsieur SANCHEZ Sylvain a été élu avec 142 voix.

Lors du second tour, 3 conseillers municipaux ont été élus.

Il s'agit de Madame COUSIN-MIREMBAULT Andrée avec 151 voix, Madame DIAZ Nathalie avec 122 voix et Monsieur Nicolas FEUVRIER avec 115 voix.

L'équipe municipale autour de José MARTINEZ, est donc à nouveau complète.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 26 Mai 2019

Les élections européennes se sont déroulées au bureau de votre unique de Bélarga dimanche 26 Mai 2019 de 8h à 18h.

Sur 455 inscrits, il y a eu 256 votants et 246 suffrages exprimés. Les résultats ont été affichés à la mairie de Bélarga.

Avec la refonte des élections, et la création du répertoire électoral unique, appelé REU, piloté par l'INSEE, beaucoup de communes ont rencontré des difficultés pour éditer les listes électorales à jour, les cartes électorales et les listes d'émargement nécessaires au bon déroulement des élections.

FEUX DE FORÊT LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER 1 FEU SUR 2 EST LA CONSÉQUENCE D'UNE IMPRUDENCE	NI FEU, NI BARBECUE aux abords des forêts PAS DE CIGARETTE EN FORÊT ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture	PAS DE TRAVAUX SOURCE D'ÉTINCELLES les jours de risque d'incendie PAS DE COMBUSTIBLE CONTRE LA MAISON bois, fuel, butane...	TÉMOIN D'UN DÉBUT D'INCENDIE, JE DONNE L'ALERTE en localisant le feu avec précision JE ME CONFINE DANS MA MAISON elle est mon meilleur abri
--	---	---	--

MESSAGE: 1 feu de forêt sur 2 est causé par une imprudence. Connaissez-vous tous les bons gestes pour prévenir les feux de forêt et s'en protéger ?

Faire du feu en forêt et à moins de 200 mètres est passible d'une contravention de **135 €**.
Être responsable d'un feu de forêt est passible de 3750 € d'amende et de 6 mois d'emprisonnement.
Le débroussaillage est obligatoire autour des constructions situées à moins de 200 m des espaces boisés.

BUDGET 2019



Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses. La structure d'un budget comporte différentes parties : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement** qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.

Nous avons voté le budget lors d'un conseil municipal spécifique au budget le 11 AVRIL 2019.

Le compte administratif 2018 fait apparaître dans chacune des sections les dépenses et les recettes

suivantes :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses = 345 153.45 €

Recettes = 4838 307.69 €

Excédent de fonctionnement

Excédent d'investissement

EXCÉDENT DE L'EXERCICE 2018

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses = 63 787.19 €

Recettes = 91 626.79 €

93 154.24 €

27 839.60 €

120 993.84 €

BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget de l'exercice **2019** s'équilibre en section de fonctionnement dépenses et recettes à la somme de **565 374 €** et à la somme de **189 181 €** en section d'investissement.

FIXATION DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX DE L'EXERCICE 2019

Les taux d'imposition restent inchangés par rapport à l'exercice 2018.

- ◇ Taxe d'habitation : 14.57 %
- ◇ Foncier sur les propriétés bâties : 23.24 %
- ◇ Foncier sur les propriétés non bâties : 104.18 %



INVESTISSEMENTS PROPOSÉS POUR 2019

- ◇ Rénovation du beffroi de l'église (Subvention demandée accordée)
- ◇ Réhabilitation de l'immeuble Lonroth (Fondcave) (Subvention demandée accordée)
- ◇ Voiries (Subvention demandée NON accordée)
- ◇ Climatisation de la cantine et de la mairie (Subvention demandée NON accordée)

Le PAEN de la Rouvière prend forme !

En 30 ans, sur le département de l'Hérault, près de 17 000 hectares de terres ont été artificialisés, souvent au détriment des espaces agricoles. Sur le secteur, en moyenne la population des villages a doublé depuis les années 80 et la surface urbanisée a été multipliée par 3.

Initié en 2013 en lien avec la création du réseau d'irrigation de l'ASA de Plaissan, le projet de PAEN sur le bassin versant de la Rouvière reprend forme aujourd'hui à la demande des acteurs viticoles et des communes, qui souhaitent agir pour protéger le caractère rural et agricole de ce territoire, en préserver la dynamique et en faire un territoire prioritaire au regard de certains aménagements en faveur de l'agriculture (irrigation notamment).

L'étude préalable, qui a repris en novembre 2018 sur un nouveau périmètre élargi, touche aujourd'hui à sa fin, après une large concertation des acteurs du territoire (exploitants agricoles, élus, associations). Les conseils municipaux des 5 communes seront amenés à délibérer en juillet et le projet de PAEN sera proposé à l'enquête publique à l'automne.

Le PAEN c'est un outil qui vise à la préservation et à la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains. Il s'articule autour de :

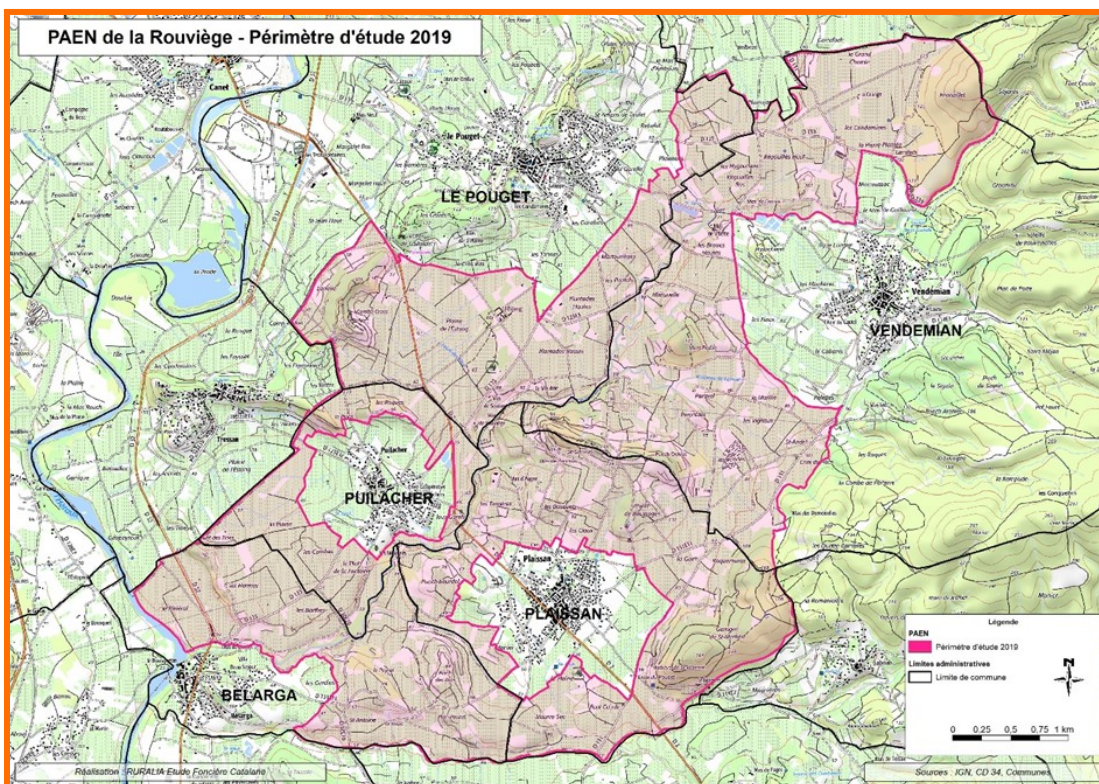
- **Un périmètre** : d'un peu plus de 1850 ha, réparti sur 5 communes : Bélarga, Le Pouget, Plaissan, Puilacher et Vendémian

- **Un programme d'actions pluriannuel** : sur les thématiques de l'agriculture, du foncier, de l'irrigation, du paysage, du cadre de vie... qui vient répondre aux problématiques du territoire.

- **Une concertation et une gouvernance locale** : le PAEN est construit et mis en œuvre par un Comité de pilotage composé des acteurs locaux : élus, représentants du monde agricole (caves coopératives, vignerons indépendants, oléiculteurs, association d'irrigants, ...), de l'environnement (Conservatoire des Espaces naturels LPO, ONF, ...) et des usagers du territoire (associations de chasseurs, pêcheurs, marcheurs, ...).

Tous ces acteurs ont participé activement à la création de ce PAEN, qui doit répondre au mieux aux besoins du territoire.

- **Un outil d'intervention foncière** : avec un nouveau droit de préemption agricole et forestier qui permet d'intervenir en cas de besoin pour préserver l'usage agricole ou naturel des parcelles vendues.



POLICE MUNICIPALE



Il y a quelques années que l'Avenue du Grand Chemin a été aménagée pour sécuriser au mieux cette portion de route départementale par le biais de « plateaux traversants » et de trottoirs depuis le pont du Rouviège jusqu'au pont du Dardaillon.

Ces ouvrages sont censés permettre aux piétons de cheminer en toute sécurité.

En matière de sécurité, un rapport des services départementaux est particulièrement édifiant. En effet quand on apprend que **le nombre de véhicules transitant sur une journée dans l'avenue est de plusieurs milliers, on comprend tous le sens de cet aménagement.**

Malheureusement, de mauvaises habitudes ont été prises par certains, avec des stationnements dangereux sur ces mêmes trottoirs (hors places matérialisées, à proximité des carrefours masquant la visibilité, devant les entrées de garages..).

Il est important que chacun prenne conscience de la dangerosité de ces comportements. Il est encore plus important de modifier ces habitudes afin que...

Les trottoirs demeurent libres de tout obstacle EN PERMANENCE.

Les administrations chargées de la sécurité routière (gendarmerie, police municipale, département..) sont particulièrement sensible à ces gênes et **réagiront de manière appropriée.**

Les trottoirs sont faits pour la circulation EN TOUTE SÉCURITÉ DES PIÉTONS,

dont particulièrement les enfants en bas âge dans leurs poussettes, les enfants qui se rendent à l'école à pied, les personnes âgées les personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant) .

Pour s'en convaincre ?

Faisons une comparaison simple : que vaut une contravention de 135€ au regard de la mise en danger d'une vie humaine ?

N'ATTENDEZ PLUS QU'IL RAMASSE À VOTRE PLACE !



**AMENDE
68 €**



LA FIBRE OPTIQUE

L'HÉRAULT,
100% FIBRE OPTIQUE



Le 27 Mars dernier, une réunion publique a été organisée à Bélarga pour le déploiement de la Fibre. Les Bélarganais ont pu rencontrer les différents acteurs de ce vaste projet et Bélarga est donc l'une des premières communes à être équipée.

Des Opérateurs tels que Coriolis télécom, Ozone, NordNet et Vidéo Futur étaient présents pour présenter leurs offres d'abonnement auxquelles les habitants pouvaient souscrire.

C'est une grande avancée technologique pour les particuliers comme pour les professionnels qui apporte davantage de dynamique à notre région.

BIBLIOTHÈQUE

Le 15 février nous avons découvert notre belle région en 360° grâce à une conférence animée par Nicolas EON, les personnes présentes se sont montrées très interactives, et la séance s'est prolongée tard dans la soirée.

Mr Nicolas Eon a par ailleurs réalisé un petit reportage photographique en 360° sur Bêlarga, qui est visible en suivant ce lien :

<http://static.zoomez.fr/medias/pr/ph/120327-niceon/vm/fr/34/230/belarga/index.html>



Le 14 mars la bibliothèque accueillait la Compagnie « les pieds nus dans les orties » pour un spectacle féérique réservé aux tout petits.

Lundi 3 juin, nous avons eu la grande chance de recevoir Mr Michel Piquemal, auteur de plus de 200 ouvrages, en majorité réservés à la jeunesse. La rencontre avec les enfants des classes qui ont participé au « PRIX DES INCORRUP-TIBLES » s'est déroulée dans un climat chaleureux, ludique, et néanmoins instructif.



HORAIRES

Lundi de 15h30 à 18h00
 Jeudi de 16h00 à 18h30
 2 postes informatiques
 Réservés au public

Nous faisons partie d'un réseau qui offre de nombreuses possibilités :

Les formulaires sont disponibles sur place ou sur le portail internet :

<https://bibliotheques.cc-vallee-herault.fr/accueil/inscription>

CATÉGORIE D'ABONNÉS	CCVH	HORS CCVH
Adulte	10€	20€
Couple	15€	30€
Mineur	Gratuit	Gratuit
Association	10€	20€
Ecole	Gratuit	Gratuit
Tarif réduit*	5€	10€

*Tarif réduit: étudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA, touristes.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Les principaux projets de l'année 2018/2019

Afin de permettre aux enfants d'accéder à une culture commune, et de découvrir leur environnement proche, des sorties et projets ont été réalisés.

Des sciences :

Pour clôturer le projet Tri et énergies en partenariat avec l'association « Demain la terre », une sortie a eu lieu le jeudi 21 février à Gignac au barrage de la Meuse pour les classes de CE2 CM1 et CM1 CM2. Les enfants ont pu observer et dessiner le barrage, fabriquer des moulins à eau et les tester, utiliser des maquettes pour comprendre la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables et enfin visiter l'ancienne usine hydroélectrique.

Des arts :

Le mardi 26 mars les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont parties à Lodève au **musée** visiter l'exposition de photographies de Manuela Marques et assister à un atelier d'arts plastiques. Manuela Marques a été subjuguée par les paysages arides des causses. Les élèves ont pu découvrir des photographies étranges, pierres en lévitation, fleurs coupées en suspension...

De la musique :

Le vendredi 22 mars, lors du marché de printemps, un petit spectacle musical a été présenté par l'ensemble des élèves du R.P.I. Tressan Bèlarga. Les écoles ont eu la chance cette année encore de réaliser un projet en partenariat avec l'école de musique de Gignac. Une intervenante est venue travailler avec les élèves de la Petite Section au CM2 : l'écoute, le chant, la posture, le rythme, les percussions corporelles...



Barrage de la Meuse



Musée de Lodève

MARCHÉ DE PRINTEMPS



AUTOUR DE L'ÉCOLE

De la littérature :

Toutes les enfants de l'école, cette année encore, ont participé au concours "les Incorruptibles" en partenariat avec la bibliothèque de Bélarga. Le principe consiste à lire des ouvrages de littérature de jeunesse et à exprimer son point de vue sur son livre préféré lors d'un vote.

A cette occasion les élèves de CE2-CM1-CM2 auront l'opportunité de rencontrer Michel Piquemal auteur de plus de 100 ouvrages pour la jeunesse. Cet espace de discussions, d'échanges et de partages avec l'auteur est prévu le 3 juin.

Environnements, arts et cultures :

Les classes de CE2-CM1-CM2 sont parties vendredi 10 mai sous un beau soleil à la découverte de la conchyliculture et de ses parcs de production. La ballade en bateau a permis aux enfants de connaître les caractéristiques et les secrets de l'élevage des moules et des huîtres de Bouzigues. Les élèves se sont ensuite rendus au Musée de l'Etang de Thau, qui explique l'évolution des techniques d'élevage, des temps anciens jusqu'à nos jours. Dans ce lieu, au bord de l'eau, les enfants ont également rencontré l'artiste Christ Mattia et découvert son exposition NOSTOS. Des peintures, des cabanes, une barque de polyester avec racines et tissus... Christ Mattia a expliqué aux enfants les techniques utilisées, et a su leur raconter les secrets et l'histoire de ses œuvres.

Humanitaire et écriture :

Dans le cadre du partenariat avec l'association Denro qui a construit une école au Burkina Faso, l'équipe a profité du voyage de Mickaël Voisin, directeur de l'école, pour effectuer des échanges.

« 15 jours sous le signe de l'école, où j'ai passé le plus clair de mon temps.

C'était l'objectif. Mes projets à l'école ont abouti.

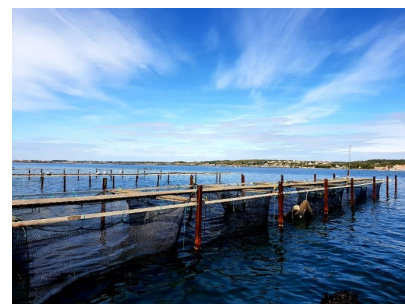
J'ai réparti dans les classes de maternelle le paquetage de jouets que l'on avait fait avec les élèves français. Nous avons également fabriqué des livres plastifiés, écrits et illustrés par leurs soins. La classe

des plus grands d'ici (CP2) en a hérité et j'ai fait avec eux des petits livres (plus sommaires) que j'ai renvoyés en France à l'école. Nous avons également réalisé un petit film pour montrer l'école de Bélarga. J'ai fait des plans pour faire un montage à mon retour et présenter celle de Koudougou. » Mickaël Voisin.



PROJET ÉCOLE DE MUSIQUE

Dans le cadre du projet avec l'école de musique de Gignac, un spectacle aura lieu pour tous les élèves de Bélarga le 2 juillet 2019 à l'abbaye d'Aniane sur le thème « **musique des Caraïbes** ».



L'équipe enseignante souhaite à tous les enfants et leurs familles un bel été,
Et les retrouveront motivés à la rentrée prochaine !

AUTOUR DES ASSOCIATIONS



LA SOPHIE BÉLARGANAISE

La saison a bien commencé pour notre club.

Le samedi 9 mars, la Sophie Bélarganaise a organisé le **challenge Hubert Roucairol**. Soixante-deux équipes en triplettes (soit 186 joueurs) ont répondu présentes et se sont affrontées tout au long de la journée. L'équipe de Bélarga composée de Benoît Cadet, Thierry Niel, Yannick Simon a remporté le challenge.

Le samedi 2 février, 5 joueurs de Bélarga ont participé aux qualifications secteurs tête à tête à Vendémian. Thierry Niel s'est hissé en haut du tableau et a participé au championnat de l'Hérault à Aniane. Félicitations à tous les joueurs présents.

Le mardi 9 avril, la Sophie Bélarganaise a organisé les éliminatoires tripette secteur vétérans. Trente-deux équipes, soit 96 joueurs, ont animé la journée de 9H à 22H.

Le prochain rendez-vous pour la Sophie sera le championnat des clubs avec Bélarga, Florensac, Aniane, Le Pouget et Soubès. La première journée débutera à Bélarga le 24 mai à 19H. Le lendemain 25 mai, nous organisons le challenge Didier Cadet.

Les inter villages qui regroupent 11 clubs ont commencé le 18 mars et se termineront le 18 juin.

Le challenge des 55 ans et plus se déroule chaque mercredi du 20 mars au 29 mai. Félicitations à Marie France et Jean Louis, toujours présents, qui obtiennent de bons résultats.

Le 14 juillet, nous organiserons un concours ouvert à tous à partir de 15H.

Le 14 août, un repas ouvert à tous. Au menu, la sardinade traditionnelle.

Nous terminerons la saison par un concours départemental le samedi 14 septembre.

Nous tenons à remercier la mairie qui nous prête gracieusement la salle des fêtes pour toutes ces manifestations.

Nous remercions également tous les bénévoles qui participent toute la saison à la bonne marche du club.

Nous souhaitons aux bélarganais et bélarganaïses de passer un bel été.

Le président et le bureau



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS
8 SEPTEMBRE 2019 de 10h à 16h

AUTOUR DES ASSOCIATIONS

BELARG'ARTS



L'association organise expositions et marchés de Noël, et assiste aux nombreuses animations au village de Bélarga.

Belarg'arts a eu son AG le 28 mars 2019. Nous remercions les adhérents ainsi que Mr le maire accompagné de deux conseillers présents ce jour là.

Le mardi de 10h à 12h
Atelier dessin pour tous niveaux
en atelier ou extérieur

Le 3ème jeudi du mois
Visite de musée d'art ou lieu insolite

Le 20 juin
Repas des adhérents

4 juillet
Présence sur le marché nocturne de Bélarga

Du 27 juillet au 3 août.
Expo d'art et animations tous les 2 soirs au 20 avenue du Télon

Vernissage le 27 juillet à 18h

29 juillet à 20h
Soirée découverte d'ateliers

31 juillet à 20h Quiz (jeu de questions de culture générale en équipe).

3 août à 20h repas musical et tombola

Marché De Noël
7 et 8 décembre à la salle des fêtes de Bélarga

D'année en année, nos animations connaissent de plus en plus de succès
Réserver votre présence est devenu plus sage.

Patricia Riboux 0750575183

Jim et Julie Taylor

0467259212

David Crosson 0430413683



**L'Hameçon
Indépendant**

Entente
Bélar-ga - Tressan - Aspiran

L'HAMEÇON INDÉPENDANT

L'ouverture de la truite de l'association s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur par un lâcher de truites sur les trois communes Bélar-ga, Tressan et Aspiran le 16 mars dernier.



Le deuxième semestre annoncé sur Bélar-ga, un lâcher de truites le 25 mai, un autre au mois de juin, un repas prévu pour octobre (à définir).

Le Président remercie tous les participants, ainsi que toutes les personnes sans qui toutes ces animations ne pourraient se faire.

François PIERSON

A.M.R.B. Association Après- midi Récréative Bélarganaise

L'AMRB a fait sa 4^e rentrée en septembre 2018 puisque notre association fonctionne à l'année scolaire. Le nombre d'adhérents est passé à 49 avec 2 nouvelles inscriptions en ce début d'année et nous avons 24 à 26 adhérents réguliers le mercredi après-midi.

Nous avons continué nos activités habituelles : belote, rummikub, skipbo, scrabble... toujours dans la joie et la bonne humeur. Celui qui ne voulait pas jouer pouvait tricoter ou exercer une autre activité récréative. L'horaire d'ouverture est resté inchangé : 14h-18h avec une pause goûter vers 16h.

Nous avons également organisé les activités suivantes :

19 décembre 2018 : Un **repas** avec traiteur et animateur professionnel plus une tombola avec des lots contenant des produits du GERS. Pour les adhérents, ce fut un moment savoureux et l'animation fut de très grande qualité avec Julien MONTE. Mr le Maire nous a fait l'honneur d'être présent ce qui a fait énormément plaisir aux adhérents et à leurs amis.

Le 9 Janvier 2019, nous avons partagé la galette et le royaume et tiré les rois.

Malheureusement la **journée festive au Cabaret de Sète** n'a pu avoir lieu faute de candidats.

Mais le **Samedi 16 mars 2019,** nous sommes partis en autocar jusqu'à **Castres**. Une charmante guide nous a fait une visite commentée du centre historique, après nous avoir fait connaître le Patrimoine Campanaire et ses traditions. Certains courageux ont gravi les escaliers du Campanile pour découvrir le Carillonneur de Notre Dame de la Platé en plein exercice de sa passion et les autres ont pu assister au concert des 34 cloches depuis le pied du carillon. Après un excellent repas pris au restaurant nous avons découvert **Castres à l'Heure Vénitienne** avec son 7^e Carnaval vénitien dans le centre historique. Nous avons pu y admirer de magnifiques masques Vénitiens déambulant dans les rues de la ville avant de devoir prendre le chemin du retour vers BELARGA.

26 juin 2019 : nous terminerons l'année par un **repas dansant** avec en plat principal : une paella préparée par le traiteur de la Paella Del Chuly et une animation dansante plus une loterie.

Début septembre, une **Assemblée Générale** fixera le calendrier 2019-2020. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Le bureau et moi-même vous souhaitons de passer de belles vacances estivales en famille.

Andrée COUSIN, Suzy CADET, Maryse ROUCAIROL, Danièle LACROIX, Monique FLORES



LA VALLÉE DORÉE



Les Seniors de la Vallée Dorée Cœur d'Hérault est une association de 400 adhérents répartis sur 33 communes dont 13 à BÉLARGA.

Les activités sont riches et variées. Pour cette année nous avons fêté la galette des rois, la Saint-Valentin où les femmes étaient à l'honneur, sorties à Ales et Arles, voyage de 11 jours programmé au mois de mai pour visiter les Capitales d'Europe Centrale, notre repas d'été bien sûr au mois de juin avec une animation musicale, fin août une sortie dans le Lubéron pour une journée et en septembre un voyage de 5 jours à l'île d'Elbe. Nous avons également 2 lotos un en février et l'autre au mois d'octobre. Et chaque mois pour ceux qui sont courageux et en forme des randonnées ou balades organisées par des bénévoles habilités.

Toutes ces activités sont faites dans la bonne humeur et avec le plaisir de partager d'excellents moments.

Si vous désirez adhérer à notre association n'hésitez pas, c'est 13€ l'année, l'inscription prendra effet le 1er octobre.

Mme Andrée COUSIN
Responsable du secteur BÉLARGA

JUDO CLUB



Monsieur Pierre BOULAND, toujours présent à Bélarga les Mardi soirs pour les cours de Judo !

DANSE TA VIE

Sylvie est un professeur de danse de société diplômée et met à votre disposition toute sa passion et son expérience pour vous initier ou vous perfectionner à différentes danses comme les danses de salon, le Rock, les danses latines : chacha, salsa, bachata, danses en ligne madi-son, kuduro, salsa en ligne.

CHANGEMENTS DE COURS COLLECTIFS **À PARTIR DU LUNDI 9 SEPTEMBRE**

18H45 À 19H45 : ROCKS, SWING, DANSES LATINES

19H45 À 20H45 : DANSES DE SALON

OUVERTS À TOUS.

Contactez Sylvie au 06 50 05 41 45 - dansetavie02@gmail.com



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Comme chaque année, la population s'est réunie le 8 mai pour commémorer la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.

En raison d'un temps frais et pluvieux, peu de gens et d'enfants ont participé à cette commémoration.

M. le Maire a rappelé que le sacrifice de nombreux jeunes gens dans ces temps troublés permet à notre pays de vivre aujourd'hui dans un monde libre, et que la construction européenne, souvent décriée, a pourtant rassemblé les peuples et a fait disparaître les guerres du sol européen depuis 74 ans.

À l'issue de cette cérémonie, la population s'est retrouvée autour du verre de l'amitié.



COMITÉ DES FÊTES

COMITÉ DES FÊTES
BELARGA

fête de la musique
samedi 15 juin 2019

Rendez-vous 18h à la salle des fêtes

18h/21h groupe de musique
The moon way

21h/1h DJ FL'events

Repas à partir de 20h

Adultes: 15€ / (12€ pour les adhérents)
Moules Frites / Fromage, Dessert / Café

Enfants de 6 à 16 ans: 10€
Hot-Dog Frites / Dessert
Gratuit pour les - de 6 ans

Inscription obligatoire avec règlement avant le
8 juin au 06.16.99.24.57 ou à L'Épicerie

C'est dans une bonne ambiance, conviviale et sympathique que le Comité des Fêtes a réuni 70 personnes pour célébrer l'arrivée de l'été autour de la fête de la musique ! Les habitués Bélarganais et les nouveaux arrivants de tous âges ont partagé un repas, dansé au rythme de l'orchestre « The Moon Way » et du DJ FL'Events de 18h00 à 1h00.

Nous vous invitons à noter d'ores et déjà le prochain événement organisé par le Comité des Fêtes :
La fête des Vendanges—Samedi 28 Septembre 2019



ÉVÉNEMENT NOCTURNE
PLACE AU TERROIR
4 JUILLET 2019 à partir de 18h30

Place au terroir 2019



MARCHÉ NOCTURNE EN VALLÉE DE L'HÉRAULT

*ANIMATIONS, DÉGUSTATIONS, BUVETTE, PETITE RESTAURATION,
RENCONTRES AVEC LES PRODUCTEURS, AMBIANCE MUSICALE...*

BELARGA 04 JUILLET
À partir de 18h30



© Mehdi Heman


Office de Tourisme
St-Guilhem-Le-Désert
VALLÉE DE L'HÉRAULT

Renseignements et programme complet :
Office de Tourisme 04 67 57 58 83
www.saintguilhem-valleeherault.fr



F R A N C E

Samedi 13 Juillet 2019

B É L A R G A

B É L A R G A

Bal du
13
juillet

Nous vous attendons dès 19h30 à la salle des fêtes de Bélarga
 Autour d'un apéritif et d'un repas complet *

Animation assurée par notre DJ FL'EVENTS
 jusqu'à 1h00 du matin !

- ◇ Réservez et règlement auprès de La Poste avant le 8 Juillet
- ◇ Tarif unique à 10€/personne

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET 2019

Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal
 invitent toute la population à assister
 à cette cérémonie qui sera suivie
 d'un apéritif d'honneur.

Retrouvez-nous à 11h30
 à la Salle des Fêtes de Bélarga



Histoire du village - Portrait Ferdinand CUNY

Né en 1864, Ferdinand CUNY ouvre en 1887 à Bélarga un atelier de Maréchal Forgeron. Mais passionné par le vélocipède qui est en pleine évolution en cette fin du XIXème siècle, Ferdinand va chercher à lui apporter quelques améliorations personnelles.

En effet à cette époque le grand bi est en train de disparaître, jugé trop dangereux. Dès 1876 on commence à développer des modèles appelés « bicyclette de sécurité » car les pieds peuvent toucher le sol à l'arrêt. John Kemp Starley, un industriel anglais, développe en 1884 un modèle avec des roues égales. Sa physionomie rappelle nos vélos modernes et sera un succès commercial car il devient enfin accessible aux femmes. Vers 1890, l'engouement de tous pour la bicyclette est réel.



Louis et l'atelier familial, situé à l'angle de la route de Plaissan.

C'est ainsi qu'en 1893 Ferdinand CUNY se rend à Saint Etienne pour acheter des tubes d'acier et développe lui aussi sa propre bicyclette : le « Cycle Cuny » est né. Il repose sur un cadre horizontal dont le principe équipe encore aujourd'hui tous nos vélos de course.

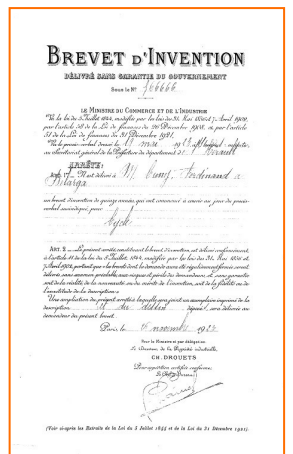
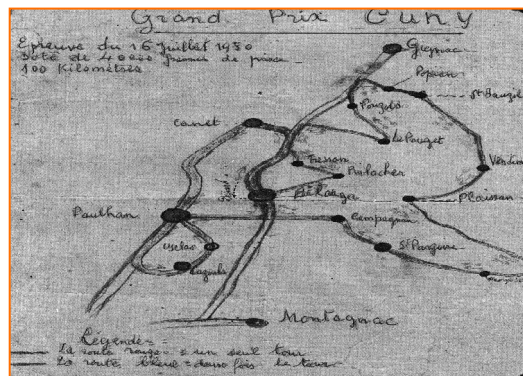


Ferdinand CUNY présente son cycle CUNY

Dans les années 20 sous l'impulsion de Ferdinand, on organise à Bélarga une course cycliste, le « Grand Prix Cuny ». En 1923, un dénommé Génies, de Nébian, remporte la course grâce à un nouveau modèle de vélo Cuny. Un brevet est alors déposé sur 3 améliorations : un cadre qui aligne perpendiculairement la selle et le pédalier, un frein à pied et une lanterne fixée dans la direction.

Ferdinand aura 5 enfants : Henri, Flora, Paul, Marie, qui épousera Joseph FONDECAVE, (voir B.M. de décembre 2017), et Louis qui reprendra l'atelier familial.

Le 16 juillet 1950, Louis organise à nouveau une course cycliste de 100 km et dotée de 40000 francs. Une quarantaine de coureurs s'élanceront sur un itinéraire passant par tous les villages alentours.



Plusieurs éditions auront lieu par la suite.

Brevet déposé en 1923

À gauche, remise du Grand Prix au vainqueur de l'édition 1953 devant le café. Au-dessus, le tracé de l'édition 1950. Un grand merci à André CUNY pour l'ensemble de ces documents.

INFOS MAIRIE

Collecte des jours fériés



Depuis septembre 2018, la collecte des ordures ménagères est assurée pour tous les jours fériés **sauf pour le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Pour ces 3 exceptions, la collecte est reportée au samedi.**

Renseignements :

Communauté de communes Vallée de l'Hérault - Service des déchets ménagers
04 67 57 65 63 – som@cc-vallee-herault.fr

Jour férié	Jour de collecte
Lundi 22 avril	Lundi 22 avril
Mercredi 1^{er} mai	Samedi 4 mai
Mercredi 8 mai	Mercredi 8 mai
Jeudi 30 mai	Jeudi 30 mai
Lundi 10 juin	Lundi 10 juin
Jeudi 15 aout	Jeudi 15 aout
Vendredi 1 ^{er} novembre	Vendredi 1 ^{er} novembre
Mercredi 25 décembre	Samedi 28 décembre
Mercredi 1^{er} janvier	Samedi 4 janvier 2020



Déchèterie Le Pouget

Horaires d'ouverture élargis pour un meilleur service

Ouverte toute la journée

votre déchèterie est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h
+ de 14h à 17h15

LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

L'Instant du Cheveu

COIFFURE À DOMICILE

Pavé Angélique

06 30 33 26 61

Secteur Montagnac Paulhan Pézenas
20 kms alentours

Domaine de BUSSAC
Moulin à huile
34230 Bélarga
tél: 0613076751

Cazottes Didier et Natalie

Mouliniers, producteurs

Huiles d'olives, fruits, légumes, produits transformés
issus de nos récoltes en AGRICULTURE RAISONNÉE

DB PRO-POSE

BONSIGNORI DAVID
MENUISIER PLAQUISTE

06.84.40.42.22

dbpro-pose@hotmail.fr

domaine les QUATRE amours

France et Michel Siohan-Cuny
8 route Croix de Saint-Antoine
34230 Bélarga
T. 04 67 24 60 89 - 06 33 65 15 39
fmsiohan@wanadoo.fr
www.les4amours.com

Canadas Reina Cély

Soins Energétiques et Bien-Être

Reiki, Access bars, EFT,
Nettoyage des corps subtils, Relaxation

2 Chemin des Eaux Basses
34230 Bélarga
Tel - 06.78.33.86.35
unsouffteinstant.com

LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

FL'EVENTS
Complice de votre bonheur
06.75.49.15.59
DJ.SON.LIGHT.MOUSSE
FL'EVENTS & DJing
Evénementiel1854@gmail.com
BELARGA

Vella Benjamin
RENOVOU & NEUF
Zinguerie
Vella Benjamin
E.U.R.L.
17 montée des chênes
34230 Belarga
06.28.54.44.28
benjaminvella11@gmail.com

ÉRICBYACHE
PLAQUISTE - CHARGÉ D'AFFAIRES TOUT CORPS D'ÉTATS
06 15 50 87 31
13 Montée des Chênes 34230 Belarga
eric.brh@hotmail.fr
NEUF & RÉNOVATION
Sous-plafond - doublage - isolation - cloison - joint

**Chambre d'hôtes
GITE
Au Moulin de Belarga**
20 avenue du télon
34230 Belarga
Herault
04 67 25 36 19
mriboux@aol.com
ouvert à l'année

A.M.G.A.
Auto Mécanique Générale Agricole
Technicité : Moteur - Boîte - Pont
Entretien & Réparation
ALLINGRY JÉRÔME
06.16.99.24.57
04.99.57.04.39
jerome.alingry@orange.fr
Montée des chênes
34230 BELARGA

BET - LS
Bureau d'Etude Technique Structure
Conception et Ingénierie du Bâtiment
Dérant
M. SORLIN Laury
Tel : 06 87 02 59 88
Mail : betls.contact@gmail.com

Yannick SIMON
PLUMBERIE - CHAUFFAGE
- Climatisation
- Pompe à chaleur
- Plancher chauffant
11, rue des Berges de l'Hérault
34230 BELARGA
06 50 62 77 07
yannick.simon1@hotmail.fr

**VATOU
TRAITEUR
BELARGA**
*Pour un moment d'exception
Une équipe de professionnels
à votre service.*
DEVIS PERSONNALISÉ sur demande
pour MARIAGE, REPAS DE FAMILLE, ASSOCIATIONS, CONGRÈS
Livraison en liaison chaude et froide
13, rue du Barry 34230 BELARGA
04.67.25.10.03 - 06.81.35.15.69
vatoutraiteur@wanadoo.fr
www.vatoutraiteur.com

Sylvain BUON
06 20 43 70 13
Pose terrasses bois et composite
Montage meubles en kit (cuisines,
dressings, ...)
Piscines structure bois
sylvainbuon@yahoo.fr

COMMERÇANT / ARTISAN	COORDONNÉES	ADRESSE À BÉLARGA
ARTISAN CRÉPIER	06.16.47.54.55	12 Route Croix St Antoine
Mme BONNADIER Marie	www.crepeadomicile.voila.net	BÉLARGA
ÉPICERIE: L'ANGELETTE	04.99.57.08.66	Place de la République
Mme GAL Angélique		BÉLARGA
RESTAURATION - FOOD TRUCK	M. CANADAS	Parking Carrefour PAULHAN
PAELLA DEL CHULY	06.84.27.29.57	BÉLARGA
INFIRMIERS	04.67.24.35.88 / 07.78.67.01.69	5 Rue de l'église
M. et Mme DUREUX L&C	assistanceinfirmiere@laposte.net	BÉLARGA
ÉLECTRICITE		6 Chemin des Combettes
M. FILLIETTE JC	06.13.28.12.12 - 04.67.25.29.31	BÉLARGA
FERRONNERIE	04.67.42.75.38	5 Rue des Micocouliers
M. FEUVRIER Nicolas	ferroneriesaintjean@wanadoo.fr	BÉLARGA
LANGUEDOC PRÉVENTION	04.67.24.85.51 / 06.03.89.12.15	24 rue des Arbousiers
M. MARGUERITE J.-L.	languedocprevention@hotmail.fr	BÉLARGA
MAÇONNERIE		
M. MAURICE Frédéric	06.60.92.03.66 fred.maurice@hotmail.com	12 Route Croix St Antoine BÉLARGA
M. IMOUGAR Hssain	04.99.57.07.18	6 rue des Arbousiers BÉLARGA
SOCIÉTÉ DE NETTOYAGE		19 Avenue du grand Chemin
VINCENT	04.67.89.67.20	BÉLARGA
PLOMBERIE- CHAUFFAGE		
M. SGHIR Ahmed	06.60.05.15.49	7 rue des Arbousiers BÉLARGA
M. SIMON Yannick	06.50.62.77.07	Les berges de l'Hérault BÉLARGA
M. PETIT Jonathan NOUVEAU	07 67 21 64 01 jonathanpetit34@hotmail.com	29 rue du Grand Chemin
BUREAU D'ÉTUDES - INGÉNIERIE NOUVEAU	PEREZ Christophe, Dessinateur Projeteur	9 bis, Rue de la Croix Saint Antoine
CREATEC34 - http://www.createc34.fr	06 03 58 52 49 be.createc34@gmail.com	BÉLARGA

ÉTAT CIVIL DE BÉLARGA

NAISSANCES - Nos joies - *Nous souhaitons un heureux avenir à :*



DEGIULI Dimitri, né le 25/01/2019

TAVAN Juliette, née le 18/04/2019

PETIT Elyna, née le 07/05/2019



MARIAGES et PACS - *Tous nos vœux de bonheur à :*

GILNIAT Alexandre et MORENO Cyntia, pacsés le 28/02/2019

SEGERS Renaud et MALLEGOL Pauline, pacsés le 18/04/2019

POMMIER Léo et ALIBERT Clotilde, mariés le 01/06/2019



DÉCÈS - Nos peines - *Nous renouvelons nos condoléances aux familles de :*

RODRIGUEZ Jeanne, décédée le 28/12/2018

LEJEUNE André, décédé le 29/01/2019

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Nous vous informons que les nouveaux horaires d'ouverture au public de la Mairie sont :

Lundi ET jeudi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00

Mardi ET vendredi de 8h30 à 12h30

MERCREDI de 9h00 à 12h00



Monsieur Le Maire, José MARTINEZ, et son
adjointe assurent des



permanences sur rendez-vous comme suit :

M. José MARTINEZ, le Maire, les samedis matin ou le soir en semaine

Mme Roberte JULIEN, adjointe, les lundis et mardis matin

MAIRIE DE BÉLARGA

Place de la république 34230 BÉLARGA

Téléphone : 04.67.25.00.55 - Mail : mairie.belarga@wanadoo.fr

Site internet : www.belarga.fr

Directeur de la publication : José MARTINEZ

Chargée de Communication : Christina VACIRTZIS

Bulletin Municipal juin 2019